ACADÉMIE DE DANSE.

Mr. Lavenant, élève du Conservatoire de Paris, [illegible] à sa nombreuse [illegible] ouvert ses classes [illegible] rue de Chartres [illegible] entre St. Louis [illegible]

[illegible] les familles qui [illegible] muse et [illegible]

[illegible] POLKA MAZURKA et VALSES, au [illegible]

[illegible] la valse en dix leçons [illegible]

[illegible] les leçons à leur domicile, les prix seront [illegible] à la jeunesse.

[illegible] avec les principaux profes[illegible] Paris, le sieur LAVENANT reçoit [illegible] des Danses Modernes admises dans les salons [illegible]

A. LAVENANT,
Rue de Chartres No. 116.

COURS D'ÉCRITURE
DE MM. [illegible] DOLBEAR

[illegible]

MARCHANDISES SÈCHES AU COMPTANT.

[illegible]

MAGASIN DE SOIERIES.

[illegible]

MARCHANDISES FRANÇAISES.

[illegible]

CUS. A. BARRIERE,
20 Chartres.

[illegible]
HEPBURN & TURPIN,
11 rue St. Louis.

[illegible]
LAVILLEBEUVRE,
80 rue du Canal.

[illegible]
HARROD, DARLING & Co.
19, Commune.

[illegible]
HARROD, DARLING & Co.
19, Commune.

[illegible]
J. W. STANTON & Co.
[illegible] Magasins & Lafayette.

[illegible]
J. W. STANTON & Co.
Enc. Magasins et Lafayette.

[illegible]
ROBERTS & HALL,
75 Magasins.

[illegible]
F. & J. LACOSTE,
103 Royale.

[illegible]
JAMES E. WOODRUFF,
60 rue du Camp.

[illegible]
JAMES E. WOODRUFF,
60 Camp.

[illegible]
JAMES E. WOODRUFF,
60 Camp.

[illegible]
JAMES E. WOODRUFF,
60 Camp.

QUATRIÈME LIVRAISON DES MÉMOIRES D'UN MÉDECIN.

La [illegible] livraison de cet ouvrage est en vente chez
VOR. HEBERT,
Libraire, 149, rue de Chartres.

MODES.—Chapeaux en soie noire.—Par le [illegible] du Havre, [illegible] 10 caisses cha[illegible] dernière mode, que nous [illegible]
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins.

PAUL ALDIGÉ & Co.

MAGASINS [illegible] DES DEUX MARCHÉS.

[illegible] gros et en détail.

LES soussignés préviennent Messieurs les habitans et marchands, qu'ils viennent, par de nouveaux [illegible] qu'ils font dans les villes du Nord, d'augmenter leur magasin de linge [illegible] riches et chaussures, [illegible] un assortiment [illegible] jusqu'à ce jour.

Messieurs les [illegible] trouveront constamment chez eux un large assortiment des objets suivans:

Gilets pour nègre, en Washington kersey, forme croisée.
dito dito [illegible]
dito dito cotonnade.
Pantalons dito en kersey Washington et autres.
dito dito cotonnade du pays et américaine.
dito dito de cotonne, cotonnade française et américaine.
dito dito drap et casimir.
Chemises rayées, pour nègre, et en ginga fil et mêlé.
dito blanches et couleurs, françaises et imitation.
dito tricot laine, mérinos, coton, rayées et unies.
dito molleton et coton croisé.
dito flanelle rouge, croisée et unie.
Caleçons flanelle, molleton, coton, croisé et tricot.
Redingotes, paletots, sacs et habits, dernières modes, en drap.
Casimir, cotonnade et étoffes de fantaisie.
Gilets de dessous en soie, poil de chèvre et cachemire.
Bretelles et cravattes de toutes qualités.
Un assortiment complet de linge d'enfants.
Enfin, tout ce qui concerne le linge fait, articles tous parfaitement cousus, joignant le fashionable au confort.
AUSSI—Un assortiment complet de marchandises sèches.
Toiles d'Irlande, de Russie.
Coton duck pour voile et tente.
Indiennes américaines et françaises.
Kerseys, flanelles, couvertures de laine et de moleton.
Cotonnades américaines et française.
Cotons blanc et écru.
Mousseline de laine.
Challis.
Mouchoirs.
Satinets, casimirs, etc. etc.
PLUS: Un assortiment complet de chaussures pour tous les âges et les deux sexes.
Nouvelle Orléans le 8 septembre 1846.
9 sep—1m PAUL ALDIGÉ & Co.

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.

Au No. 27, rue de la Douane, et No. 26, rue de Chartres.

(*Entrée par l'une ou l'autre rue.*)

EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 30 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en:

Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;
Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns aussi bas que $1;
Ingrains extra-superfins, dessins de cette année et de couleurs très riches;
Idem superfins, fins et communs;
Idem en coton et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem en pièces à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baize, d'une varde et demie et de 3 yardes;
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Axminster;
Paillasson, toile cirée pour plancher, bandes, &c.
Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et très beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $1.
Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à draps, à chemises, serviettes, &c. à vendre à bas prix, par
DAMERON, THOMPSON & Co.
9 sept 26, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

MARCHANDISES FRANÇAISES,

En débarquement du navire Rubicon, du Havre.

L. H. RICHARD, No. 33, rue de Chartres, reçoit par le navire Rubicon, venant du Havre, les nouveautés suivantes qu'il offre à vendre en gros seulement et à des prix modérés:

8 caisses cotonnades fortes, nouveau genre;
10 do mousseline de laine et cachemires d'Ecosse;
1 do soieries noires moirées et Pekin satiné;
200 pièces rubans pour chapeaux, nouvelles dispositions;
3 caisses indiennes pour rideaux, unies et damassées;
3 do schals et fichus soie et laine, et foulards;
1 do indiennes rouges pour robes d'enfants;
1 do barèges pyramidales,
1 do [illegible] satinées,
2 do casimirs pour pantalons, noirs et façonnés;
1 do drap noir Sedan;
1 do étoffe algérienne;
1 do indienne française;
1 do ombrelles nouvelles;
1 do parapluies de soie;
1 do sparterie et objets pour modistes;
1 do florence pour doublures;
1 do bas de soie et bas de fil d'Ecosse;
1 do gants de Jouvin et gants d'Alexandre;
1 do gants de soie et de filet;
1 do chaussettes coton.
L. H. RICHARD,
22 sept 33, rue de la Douane, au premier étage.

MARCHANDISES NOUVELLES.

REÇU récemment par C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, les Marchandises fraîches et après désignées des dernières importations et des plus nouveaux goûts.

[illegible] de Paris, extra riches.
[illegible] prix moyens;
[illegible] de Paris;
[illegible] imitation écossais;
[illegible] américains, schals soie riches, cravates [illegible] rideaux, en mousseline, cotons [illegible] pour rideaux, mousseline fine, [illegible] moustiquaires, cravates pour [illegible]
[illegible] un envoi de toile d'Irlande [illegible] assortiment de marchandises [illegible] pour les familles et l'usage des habitants.
26 sept

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire l'Arthémise, venant de Bordeaux
50 barriques vin St. Julien
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
150 caisses cerises à l'eau de vie.
50 do prunes do do
25 do absinthe.
N. DUDOUYT,
29 sept 13 Toulouse.

LE soussigné a établi un magasin au No 9, rue du Canal, entre celles des Magasins et du Camp, où il offre à vendre les articles suivants:
Casimir par pièce ou par caisse.
Satinet dito dito
Cotonnade, dito dito
Flanelle par pièce ou par balle.
50 douzaines chemises en flanelle bleue,
50 do chemises [illegible] rouge.
50 do chemises [illegible]
500 paires pantalons en satinet bleu,
300 do do en laine verte,
[illegible] pantalons communs.
Paletots en satinet, idem en tweeds, idem en drap, surtouts en couvertures, idem en flushing, idem en drap pilote.
Casquettes en fourrure, par caisse ou douzaine.
Idem en velours, do do
Idem en drap do do
Chapeaux de divers genres par caisse.
16 sept JNO. BELLOW Jr.

MARCHANDISES NOUVELLES,

GIQUEL & JAMISON,

No. 6, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Rubicon, du Havre; Union, Orléans, St Mary et Oswego, de New York un grand assortiment de marchandises des plus nouvelles, qu'ils vendront à très bas prix pour du comptant, lequel consiste en:

Etoffes à rideaux, damassées, rayées et unies.
Cachemire d'Ecosse, ombre riche.
Ombrelles et parapluies.
Indiennes françaises, petits dessins, pour enfans
Mouchoirs batiste, brodés et dis.
Soieries noires, rayées, à carreaux et unies.
Chaussettes mérinos pour hommes et enfans.
Bas de coton pour dames et enfans.
Bas de cachemires pour dames et enfans.
Bas de soie pour dames
Manteau en laine, tricoté, pour enfans.
Mérinos, noir, bleu, gris et rose.
Cravates françaises pour hommes et femmes.
Couvertures pour piano et tables.
Mouchoirs batiste, à ourlets et unis, pour enfans.
Chales cachemire, riches.
Dentelles noire, valenciennes et entredeux.
Gants en soie, fantaisie.
Coton blanc et écru 12/4, 4/4, 3/4.
Aussi qu'un grand assortiment de marchandises du pays, convenables pour les familles.
GIQUEL & JAMISON,
30 sep—4 No. 6, rue de Chartres

CONSERVES alimentaires de Joseph Peneau, de Nantes, à vendre par les soussignés en débarquement du navire Arthémise de Bordeaux: 70 caisses fraises au jus, de 12 bouteilles bouchées à l'émerie, 20 dito framboises [illegible] dito dito, 10 dito cerises do. do. do, 20 dito fruits assortis dito dito, 18 dito dito de 24/2 dito dito, 1 dito champignons au naturel, LOREILHE & Co.
30 sept encoignure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Arthémise, venant de Bordeaux:
30 caisses cerises à l'eau de vie, 20 do. prunes sèches en [illegible], 25 caisses abricots au jus, de Motelay, 11 do groseilles et framboises au jus do, 20 caisses abricots à l'eau de vie, 12 caisses gelée de groseilles, framboises et [illegible], 10 caisses jus de framboises et groseilles, 25 caisses anchois Amelot, 20 caisses anchois à la saumure, 10 caisses anchois à l'huile, 26 caisses vin Chateau Gruau Larose de Balguerie & Co. A vendre par
LOREILHE & Co.
30 sept encoignure Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon—Reçues par le navire Rubicon du Havre, à vendre par LOREILHE & Co.
30 sept encoignure Royale et Douane

PARAPLUIES SOIE—Quatre caisses parapluies gros de Naples nos. 28, 30, 32 et 34 pouces, reçus par le Rubicon, du Havre, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
2 oct 36, rue de Chartres

PLANCHES! PLANCHES!

500,000 Pieds de planches de pin d'un pouce, idem à planchayer et à doublages, et velches de différentes dimensions; 300,000 pieds de planches à planchayer, toutes préparées; madriers et planches à doublage, prêts à être mis en usage par le charpentier. Une partie de ces planches arrive en ce moment au Nouveau Bassin.

On entre, cendra de faire scier sur la demande des constructeurs et des expéditeurs, avec promptitude et à des prix modérés.

Les personnes qui auront besoin de planches feront bien de venir les voir avant de faire ailleurs leurs achats.
C. D. BRADFORD, No. 5, Nouveau Bassin.

Le soussigné est agent de plusieurs grands moulins et se chargera de délivrer soit à la côte ou à des ports étrangers des planches toutes ou préparées. Il peut fournir des charpentes de maison, des portes et des fenêtres, ce qui économise de grandes dépenses pour le transport des matériaux et le travail. 12 sept—3m

EN débarquement du navire H. W. Tyler, venant de Bordeaux
16 barriques Vin rouge St. Estèphe Médoc;
16 do do Graves, Blanquefort;
16 do do Macau Médoc;
54 barils Vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par B. TALAMON,
16 sept 80 rue St. Louis

AVIS AUX CORDONNIERS.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivans:
Peaux vernies de Nys & Co;
Veaux cirés;
Maroquins noirs et en couleur;
Prunelle noire et en couleur;
Doublure en fil et en coton;
Fil à cordonnier gris et jaune, &c.
D. B. MACARTY,
23 sept 238, rue Bourbon

DEPOT DE Dentelles et Rubans, chez DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres,—Importeurs de Marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes et du Pays. 9 sept

CONFITURES—6 caisses en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 sep 26 Vieille Levée

CIGARES—30 000 Regalias et Impériales, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 sep 26 Vieille Levée

JAMBONS enveloppés—25 barriques Jambons enveloppés et au sucre, en débarquement et à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
16 sept 68, Tchoupitoulas.

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par le navire Rubicon, du Havre, un assortiment considérable de Papiers peints pour tapisser les appartements, qu'il offre à vendre au plus bas prix:
Papiers fond blanc et gris, à la mode, dessins nouveaux, sortant des meilleures fabriques de Paris.
Papiers veloutés et dorés; dito dorés et gauffrés; dito fins glacés; dito ordinaires.
28 sept V. HEBERT, 149, Chartres

HUILE d'Anis—à vendre par B VALLS, 26 Commune
25 sept

SARDINES des marques Connée & Martin, A. Canaud de la Rochelle, et Philippe & Canaud, de Nantes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,
14 sept 17 et 19 St. Louis

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No. 80, rue du Canal, entre Royale et Bourbon.
5 sept

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, à rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert dès [illegible] jusqu'à [illegible] heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., agens et commissionnaires, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargent de toute espèce de recouvremens, transactions, règlemens et balances de livres, &c., etc.

Dans le cas où pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.

Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures du soir.

Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1846.
M. BERTUS,
21 août H. RUFFIER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.

Bureau No. 35, rue du Camp.
17 août—6m A. BROTHER,—agent

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NELLE ORLEANS, 13 Nov, 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de celle année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHEMISES FRANÇAISES,

Rue Bourbon, 276, entre Dumaine et St Philippe.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:
Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre.
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.
Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin. S. MASPEREAU & Co,
rue Condé, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits:—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique.
AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique.
S. MASPEREAU & Co,
8 sep—jsq 1n rue Condé, No. 22

Grates, Poeles, Cuisines.

LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir:
600 grates assortis.
300 poêles do
350 cuisines do
Il se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines.
S. MASPEREAU & Co,
Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivants, importés par eux, savoir:
Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.
Les soussignés étant arrangé avec les manufacturiers du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
S. MASPEREAU & Co.
8 sep Rue Condé No. 22

ANCIENNE MAISON CHAUVIN & LEVOIS

No. 68, rue de Chartres.

LE soussigné reçoit par les navires Rubicon, du Havre, et Union, Carolina, Brander, St. Louis, Louisa, de New York, les marchandises suivantes qu'il offre à vendre à des prix modérés:
14 caisses cotonnades françaises nouveautés,
2 do Indienne française do
2 do cachemire d'Ecosse, do
1 do Mousseline laine assortie.
1 do Barège vert,
1 do Soieries assorties, telles que, satin, poult de soie, gros d'Afrique, moir, reps, Pékin, gros de Naples, Florence.
1 do Gants de peau de Jouvin & Co.
1 do do do assortis,
1 do do soie, laine, castor &c.
1 do Soie à coudre et cordonnet,
1 do Cravatte satin, gros de Naples &c.
1 do Pointes soie, cachemire et rubans.
1 do Foulards de diverses qualités,
1 do Jupons crinoline unis et façonnés,
1 do Gilets tricot, assortis,
1 do Bretelles soie, goccomme &c.
10 do Casquettes drap, velours, fourrures
4 do Chapeaux noirs pour enfans,
2 do do Gris pour hommes,
1 do Taffetas cire,
1 do Brosses à cheveux et autres,
1 do Peignes de toute qualité,
1 do do à nouds et ivoire,
2 do Epingles Nos. assortis,
1 do Cartes à jouer,
1 do Fil patente, Marshall et autres,
3 do Boutons soie, métal, &c
1 do Couverts fer battu,
3 do Baleines pour robes,
9 do Parapluies coton,
2 do caisses veaux cire Nos. 1, 2 et 3,
1 do Doublures payne et blanches,
1 do Maroquin et tiges de bottes. J. LEVOIS,
30 sept 68 Chartres

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—706 barils et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—600 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

LE Soussigné devant bientôt partir pour l'Europe, prévient les Marchands de la ville et de la campagne, qu'à partir de ce jour, il vendra à des prix réduits, pour du comptant.
Il a maintenant en magasin et en débarquement du navire Octavius, du Havre:
Chapeaux de paille pour hommes,
Do do pour enfants,
Gants de filet, noirs et blancs; mitaines de filet, longues et courtes,
Gants fil d'Ecosse pour hommes,
Do do pour dames,
Chemises de couleur en belle qualité,
Chaussettes et gants fil écru,
Bas de coton blancs, pour dames et fillettes,
Coutil tout fil haute nouveauté,
Do do blanc; cotonnade française,
Mouchoirs batiste en fil,
Do do en fil d'Ecosse; éventails,
Rubans de satin et de taffetas; Prunelle noire,
Bas et chaussons d'enfants; mouchoirs imitation madras,
Bretelles sans couture, et autres qualités,
Jolies bourses en soie pour dames; corsets français,
Jupons en crinoline; cols de satin pour hommes,
Cravates noires et couleurs; fil à cordonnier gris et aune,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Un bel assortiment de savons fins.
Papier rayé, peignes, agrafes noires et blanches, galons coulisses, lacets de soie pour bottines, brosses, boutons cuirs à razoirs, houpes à poudrer, cordonnet en soie, e poil de chèvre et en coton, aiguilles, épingles, miroirs lunettes, fil de Rennes, soie à coudre, colliers, bracelets boucles coton, dés à coudre, &c. &c.
O. TALAMON,
7 avril 44, rue de Chartres

A VENDRE en magasin:
3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne;
500,000 Bouchons pointus;
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Médoc;
50 do Kirch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe, do;
200 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques bon Vin rouge ordinaire.
10 do Vin rouge Chateau Leoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boites Truffes;
100 rames Papier à lettre;
1200 paniers Anisette superfine et surfine;
140 caisses Curaçao superfin et surfin, par
POUGET FILS, 147, rue Royale,
19 août entre St. Louis et Toulouse.

TATOUT FRERES,

161, rue de Chartres encoignure Toulouse.

REÇOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de marchandises, savoir:—Fil de coton, blanc et en bobines; bas blancs, pour dames et pour fillettes, assortis du No. 1 à 6; chaussettes grises et écrues, pour hommes, id. pour enfans; mouchoirs à dentelle et autres genres, gants en couleurs et autres; lacets coton blancs et noirs, id, en fil assortis; do. ferrés pour souliers; lacets en soie noire et couleur pour bottines; galons en fil et en coton; ficelle en coton et ficelle française en pelottes; cordonnet blanc de Nos. assortis, peignes en buffle, corne et écaille, modèles assortis; do en ivoire, fins et superfins; épingles doubles pour toilette et autres; brosses à dents de 3, 4 et 5 rangs, différentes qualités; do. à ongles, do. à tête, do. à barbe, boites à poudre avec houpe; boutons en os; soie, et lasting, soie à coudre, noire et en couleur, agraffes en boites et sur carte, Nos. assortis; 50 grosses cartes à jouer, françaises, américaines et espagnoles, papier à lettres, fil et autres; cordons de montre, en soie, poil de chèvre et autres; miroirs, eau de Cologne; cuillères en fer et en métal, plumes d'oie et en acier; encre noire; veilleuses sur bois et sur liège; allumettes chimiques; fil patenté assorti de couleurs, couverts en buis pour salade; balles en gomme de grosseurs variées; baleines pour corsets, dés à coudre assortis; aiguilles Warrin; bretelles assorties pour hommes et pour enfans.

Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés pour du comptant.
26 août TATOUT FRERES.

SULPATE de Quinine français, en caisses de 30 onces, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
100 demi do vin blanc.
Aussi en magasin:
80 caisses prunes sèches en pobans.
50 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques.
4 demi pipe vieille eau de vie.
8 quarts de do do Maglory, 1825.
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour familles.
J. et J. TARDOS,
29 août rue Conti, No. 15.

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—430 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
780 rouleaux corde do. do.
130 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepôts à l'épreuve du feu, nommés "Western Phœnix, Union, Union No. 2 et Bullock," et dans cinq autres entrepôts et magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils pourront en tout temps nettoyer et remballer le chanvre de la manière la plus expéditive, et en même temps aussi proprement que possible, ainsi, pour la corde et toile d'emballage, qui auront été endommagées de quelque façon que ce soit, à bord ou de ns les magasins.

Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 20,000 barils. EMERSON, TOURNE & Co.
19 juin 158, Tchoupitoulas.

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,

CHAPELLERIE PARI-SIENNE.

Rue de Chartres, No. [illegible]

L. BIBENT & Cie., [illegible] de recevoir par le navire [illegible] du Havre, de [illegible] assortiment de chapeaux dernière mode:
[illegible] chapeaux soie [illegible]
do do castor blanc;
do do feutre noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do de pour enfans;
25 do do do do de cadets;
2 do do soie pour Amazone;
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, Bordaloue, coiffes, cuirs coussins, etc. 30

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
24 sept 36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Rogltz & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés.
LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, Chartres

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback.
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, rue de Chartres

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve, 30 quarts do do, à vendre par
4août—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

3 Boucauts de Carre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

100 Boites Pâtes Truffés, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Verain et Lecoultre,
56 do do Sauvajol.
27 do Kirsch,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 août 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
38 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Verain, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE—9 barils de Verain Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—30 barils 1ère qualité, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par
N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

VIN de Malaga—40 barils et quarts dito, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—200 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquetées et capsulées, ayant droit au drawback, à vendre par
NUMA LACOSTE, 103, Royale

WHISKEY—120 barils vieux Whiskey, Old Reserve, 50 do do Monongahela, 55 do Bourbon, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 août 11 rue Conti

VIN rouge en barriques—150 barriques, diverses qualités, à vendre par CHS. DUFOUR
13 août 11 rue Conti.

PETITS POIS—500 boites petits pois, marque Deffès, en magasin et à vendre par
12 août CHS. DUFOUR, 11 Conti

GOMME—10 futailles gomme blanche tirée du Sénégal, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 août 11, rue Conti.

VINS de Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne au porteur, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
25 juil 36, Chartres

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage de la marine, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café fin vert, en débarquement du brick Tito, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseille—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co
17 mai 54 Vieille Levée

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale

EAU DE VIE de Cognac (Sous la clef de la douane
10 demi pipes de la marque Bastard & Charroyer,
20 quarts do
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 août 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 103 Royale

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux
5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825, supérieure.
36 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes.
72 barriques Vin blanc Haut Barsac de 1843, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

EN débarquement du navire Margola, venant de New-York.
101 caisses Prunes en paubans, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

A VENDRE par les soussignes
30 barriques Vin rouge St Julien 1840.
23 juil J & J TARDOS 15 Conti

RIZ—60 tierçons riz récemment battu, en magasin et à vendre par
14 juil L D C WOODS, 80 Magasins

FARINE—500 barils des moulins de Saint Louis, nouvellement moulue, à vendre par
JAMES E WOODRUFF
2 sept 60 Camp

LE soussigné offre en vente les articles suivans
SAUCISSONS—4 caisses de Boulogne, véritables, à 75 cents la livre.
VIN MUSCAT—100 caisses, qualité supérieure;
HUILE—100 paniers, marque de Plagniol.
VERMICELLE ET MACARONI—300 caisses, article rare
DATTES—6 barils, 1re qualité.
2 sept DAUE. LANATA, 9 et 10 Jefferson

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY,
31 août 96 Vieille Levée

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par
25 août L. CANTIN, 42 Gravier

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
25 août 42 Gravier

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
20 juil 24 Gravier

SUCRE HAVANE—250 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

SUCRE—40 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN.
1 sept 42, Gravier

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par
LOREILHE & Co,
19 août Encoignure Royale et Douane

POST NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—
A vendre par WYLIE & EGANA,
7 juil 52 Bienville

CAFE RIO—400 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par J W STANTON & Co,
1 sept enc. Magasins et Lafayette

MAIS—2000 sacs 1re qualité, en magasin et à vendre par JAMES E WOODRUFF,
17 août 60 Camp

BALAIS—300 douzaines balais de maïs, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
17 août 60, Camp

AMANDES amères—20 sacs, nouvelle récolte, venant d'arriver par le brick L. Copeland, de New York, à vendre par L. CANTIN,
25 août 42 Gravier

6 CAISSES Seringues garnies, grandes petites, et en débarquement du navire Vaillant, à vendre par
30 jn NUMA LACOSTE, 103, Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par
21 jt R G HOBBS, 12 Douane.

VIN de Marseille—34 barriques Vin vieux pour famille, à vendre par J F BERCIER & Co,
24 août 54, Vieille Levée

MAIS—3000 boisseaux maïs, en magasin et à vendre par [13 août]

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
19 août Encoignure Magasins et Lafayette

VERITABLE ABSINTHE Suisse en magasin, à vendre par J & J TARDOS,
30 av No. 15, rue Conti.

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par
29 juillet B. TALAMON, 80, St. Louis

CHAPEAUX—En débarquement du navire Queen Victoria, de la barque Louisa, etc.
70 caisses chapeaux de différentes marques, Palo Alto, chapeaux de soie, de Russie, de feutre, etc., à vendre à bon marché par FROST & Co,
15 sep 10 Magasins

BOTTES et Brodequins Russett—3000 paires en magasin et en débarquement de la barque Tirtus et à vendre par G W DUNBAR,
15 sept 30 Douane

Le Dépôt de Couvertures Françaises de GRANIER,

Est transféré à

H. DE GOER & RIFFLARD,
No. 21, rue des Magasins.
Successeurs de feu J. Mager.

AVIS.—Les soussignés ayant été nommés par M. Z. Granier fils, de Montpellier, seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ses COUVERTURES SUPERIEURES, ont la satisfaction d'annoncer aux habitants du Sud et aux négociants, qu'ils sont actuellement prêts à remplir les ordres qui leur seront donnés.
H. DE GOER & RIFFLARD,
Seuls agents de la manufacture de Granier,
Sv Nouvelle-Orléans, 21, rue des Magasins.

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par
28 Mai L D C WOODS,
60 Magasin

VINS—285 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand,
75 barriques ordinaire de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand,
20 barriques de vieux Chateau Lafitte, Leoville, Pauillac Médoc et Margaux Médoc.
20 barriques Vin vieux do do Morrum,
10 barils vin blanc Sauterne,
100 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Margaux
[illegible] do [illegible] Brion, Chateau Latour, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 15 St Louis

[illegible] PERINAUD.

[illegible] entre Dumaine et St.-Philippe.
PERINAUD,

INFORME le public et les marchands de Nouveautés qu'il par suite de la grande quantité d'ouvrage qui lui sont confiés pour réparer, et pour la commodité des personnes qui habitent les quartiers supérieurs de cette ville, il vient d'ouvrir deux nouveaux magasins, 88, rue de Chartres, encoignure Conti, et rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La vogue qui lui ont fait obtenir ses bonnes teintures par la vapeur, et la perfection des apprêts, dont la supériorité ne laisse plus aucun doute, lui ont attiré sa nombreuse clientelle.

A cet effet, il recommande à Messieurs les marchands en gros de ne pas se méprendre, s'il desirent être bien servis, car lui seul possède dans ce pays les métiers, presses, cylindres mécaniques pour moirer les étoffes de soie et tous les objets indispensables à cette exploitation.

Aussi l'extension qu'il donne à ce genre de travail le met à même de faire d'aussi grandes entreprises, et d'offrir le même résultat que dans les premières manufactures de France et des Etats-Unis. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elle auraient confiés à ceux qui exercent cette profession de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve.

TEINTURES ET NETTOYAGES

d'habillements pour hommes et dames, tels que:

Robes de Soie et Velours,	Paletots, Pantalons,
Cachemire, Satin,	Gilets, Redingotes,
Mérinos, Mousseline,	Manteaux, Cravattes,
Châlestons geures,	Garnitures Velours,
Blondes, Crêpes,	Toutes espèces d'étoffes
Rubans, Gants de soie,	d'ameublement,
Ombrelles, Voilettes,	Tapis, Rideaux.

Spécialité pour Deuil,

Noir fin garanti ne pas déteindre

Chapeaux de paille blanchis et remis à la dernière mode. Etoffes noires, teintes en couleurs claires ou foncées. Teintures en pièces de Mérinos, Mousselines, Casimirs, Draps, etc.

Je préviens les personnes de ne remettre aucun objet qui leur serait demandé en mon nom, attendu qu'ayant eu à me plaindre des commis qui avaient été employés chez moi je n'en ai plus; je ne réponds que des objets remis aux trois adresses indiquées plus haut.
16 sep—2m PERINAUD.

Bureau des Naissances et Décès,

PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril F. M. CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, pourront être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes, et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou ailleurs par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité, plus des garde malades.

IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désirent. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés de location d'esclaves, &c. [illegible]

FARINE superfine—300 barils en bon ordre, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co.
10 sept No. 158, rue Tchoupitoulas

VEAUX CIRÉS—30 douzaines veaux de Nantes, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

HUILE—100 paniers huile d'olive, 24 onces, d'Avignon et de Nice, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—100 caisses de 12 bouteilles vin rouge de Haut Brion Curcier, de la récolte de 1841, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Diogenes, de Marseille—
110 barriques vin rouge,
100 caisses absinthe de Sauvan Bruneton & Co.
200 dito salaisons, olives, anchois, câpres, &c.
200 dito eau de fleur d'oranger, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
2 sept 34, Vieille Levée

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.

LE soussigné offre à vendre, huit caisses de Véritables Toiles d'Irlande, qu'il vient d'acheter à bon compte et vendra à des prix extrêmement bas. Ces toiles sont de fil pur, sans mélange, et ont été blanchies expressément pour des familles. Ceux qui ont besoin de toiles sont priés de venir examiner celles-ci au No. 33 rue de Chartres, encoignure Douane.
3 sept C. M. SIMPSON.

NOUVELLEMENT reçu, à vendre en magasin
50 caisses ent [illegible]
50 do salaisons assorties, par
3 sep S. Va BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE en débarquement du navire le Thracian venant de Bordeaux
50 barriques vin rouge.
100 paniers anisette superfine.
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et cruchons.
50 do do [illegible] bouteilles[illegible]
EN MAGASIN
1000 caisses vin rouge St Julien, Chateau Lafitte, Chateau Margaux et Cantenac
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac
50 do 24 demi bouteilles do
50 do liqueurs surfine
10 douzaines encre en bouteilles, de litre, à vendre par S. Va BARRETT,
3 sep 21 Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre en coupons à convenance, par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

EN débarquement du navire Thracian de Bordeaux et à vendre par le soussigné
240 barriques vin rouge, de diverses qualités.
124 barils et demi-barriques vin blanc Haut Sauterne
4 quarts de pipe vieille eau de vie, 1ère preuve.
12 quarts de pipe eau de vie fine Champagne, 1815.
29 août—1m G. M. LUCAS, 39, rue Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné, pour comptant
130 barriques vin rouge différentes qualités,
30 demi do do do
30 barils vieux vin blanc Haut Sauterne.
200 caisses vin rouge Haut Brion, Latour, Grand La rose, Lafitte et Margaux.
20 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne 1822,
100 caisses vieux vin Chambertin,
30 paniers huile d'olive, marque Plagniol.
200 demi boites sardines à l'huile. C. DUFOUR,
8 sept 11 Conti

VIN de Bergasse—50 barriques en débarquement du navire Diogenes, à vendre par les soussignés.
J. F. BERCIER & Co.
5 sept 54, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—30 barriques Pauillac Médoc, 74 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
5 sept 54, Vieille Levée

REÇU par le navire Thracian—16 barriques vin rouge de choix, marque Brankfort, à vendre à $45 la barrique. On ne pourrait trouver ailleurs ce vin à moins de $60. Les personnes qui désirent avoir du vin de choix, peuvent venir le goûter et juger par elles-mêmes.
Reçu par le navire Diogenes, cinquante barriques vin de Bedford, et 100 paniers huile de Plagniol.
5 sept D. LANATA, No. 10, rue Jefferson.

HUILE de blanc de baleine—2000 gallons, épurée, d'hiver, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

BLANCS de baleine—250 caisses assorties de grandeurs, à vendre par J W STANTON & Co.
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

EN débarquement du H. W. Tyler, de Bordeaux
32 paniers vin rouge,
200 do cerises à l'eau de vie;
54 do fruits au jus;
10 do prunes en jarres.
A vendre par R. CAHUZAC,
15 sept 34 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydie, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, diverses marques,
40 demi barriques vin blanc, Sauterne,
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
10 caisses de 24 1/2 do do
20 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24/2 do do do
VOR. MAIGNAN,
1 août 87, rue St. Louis

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 50 demi-barriques idem;
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, câpres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi pipes. J F BERCIER & Co.
18 avril 54, Vieille Levée

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lequel il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources, mines ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans

TRAITES à vue sur Boston, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.

TRAITES sur Paris, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
14 sep 90 St. Louis

TRAITES sur la Havane, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
14 sep 90 St. Louis

CAFÉ—100 sacs havane, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
14 sep 90 St. Louis

CIGARES—50 milliers de qualité supérieur, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
14 sep 90 St. Louis

HUILE Espagnole—200 potiches, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
14 sep 90 St. Louis

TABAC—30 balles de Cuba pour tripe, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
1 sep 90 St. Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du H. W. Tyler, venant de Bordeaux:
50 barriques Vin rouge Montferrant;
50 do do St. Julien;
50 demi barriques Vin blanc, Haut Sauterne;
100 caisses Cerise à l'eau de vie, nouvelle récolte.
15 sept N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

DIVERS—650 sacs vieux café Java, du gouvernement;
400 colis sucre en pains, écrasé et en poudre;
400 colis thé impérial, en boites de 6, 12, 13 liv.;
30 barriques riz de la Caroline;
100 caisses chandelles adamantines;
40 surons indigo, 200 milliers cigares;
12000 caisses [illegible] de 2 boisseaux et demi;
100 sacs [illegible] 30 dito piments;
100 barils maquereaux No. 3, à vendre en attendant par NORCROSS & FOSDICK
1 sept 40 Gravier

BUREAU DE LA VOIRIE—PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Séance extraordinaire du 17 juin 1846.

[illegible] le voyer et demeure [illegible] à annoncer dans la gazette officielle de la municipalité, que des propositions [illegible] seront reçues par cet officier jusqu'au premier [illegible] pour le pavage en blocs de granit, de la rue de l'Esplanade, à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade; et de la rue de Chartres, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St. Pierre, conformément aux devis qui seront déposés au bureau du voyer, qui est préparé les faire publier avec cette résolution.

Les propositions pourront embrasser la totalité de l'ouvrage à faire; mais les soumissionnaires seront tenus de faire connaître l'époque à laquelle ils pourront commencer et terminer leur entreprise; payable en un ou plusieurs billets de cette municipalité dans 10 ans et portant intérêt à 6 pour cent l'an, payable par semestre. Les dits billets seront émis toutes les fois qu'un ouvrage équivalent à la somme de $5,000 aura été achevé et reçu par le voyer.

Conformément aux résolutions ci dessus, des propositions cachetées seront reçues jusqu'aux époques mentionnées pour la confection des dits ouvrages. Les blocs en granit ne devront pas avoir moins de 10 sur 12 pouces de surface et 10 pouces d'épaisseur, et devront être placés sur une couche de sable du fleuve ou de rivière d'au moins 6 pouces d'épaisseur.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
24 juillet J.N. COMMUNY, voyer, 1re municipalité.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

RAVELET & HUET, ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 50, même rue.

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:

Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubannerie, ganterie assortie, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles &c &c. La majeure partie de ces marchandises a été reçue par les derniers arrivages de France.

Egalement en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades française nouveauté, qualités et largeurs assorties.

NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre. 3 sept.

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New-York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI,
27 juin Dépôt général, No. 167, Chartres.

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

EAUX MINERALES.

ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETIT-BIEN, rue du Quartier, No. 46 des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgico médicale dans sa séance du 30 avril 1841.
5 sept

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Chenuelo, No. 56.

Le même Extrernel a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
14 juin J. B. BOUBIRAN

FUSILS! FUSILS!—100 caisses fusils supérieurs reçus en consignation, à vendre à des conditions avantageuses par H DE GOER & RIFFLARD,
1 oct 21, Magasins

COTONNADES Françaises, Cachemirs, &c.—Les soussignés ont reçu par le navire Rubicon, du Havre:
24 balles cotonnades nouveau style, 10 caisses casimir noir et en couleur, 1 caisse casimir Bougeau supérieur, 4 caisses velours noir et couleur, 12 dito mousseline de laine, 2 dito cachemire d'Ecosse, couleur de mode, 10 dito calico couleur fauve bleue, raie de satin, 5 dito calico fantaisie à dessins riches, 20 dito barèges nouveau style, quelques uns très riches, 2 dito mérinos en couleur, 2 balles flanelle Walsh supérieure, ainsi qu'un grand assortiment complet de chemises et caleçons en mérinos, pour hommes, idem en coton, chaussettes en laine, casquettes en laine pour nègre, chaussettes en mérinos noirs et blancs, demi bas laine d'agneau, pour hommes, gants chevreau, gants pour portefaix, superbes gants chevreau pour dames, idem filet noir, parapluies de 20 à 40 pouces, parasols riches d'un nouveau genre, mouchoirs batiste fins, idem à rivières et brodés, idem à ourlets d'un nouveau goût, idem brodés, galons français, soie à coudre, coton en bobines, fil patent, &c. &c.

Venant d'être ouverts,—Shalls et écharpes de la dernière mode, le tout à vendre à très bas prix, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
1 oct 21, Magasins.

MAGASINAGE—MAGASINAGE.

LES soussignés ont d'amples chambres pour emmagasiner 50,000 barils, ou l'équivalent, dans leurs magasins d'entrepôt et à l'abri du feu, situés rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Commerce et Julie. Ils ont également prêts à contracter avec les négocians, pour l'emmagasinage de toutes leurs marchandises durant la prochaine saison, à des termes des plus avantageux. La position de leurs magasins et ces arrangements qu'ils ont pris, les mettent à même d'offrir à leurs patrons, des facilités pour recevoir ou délivrer les produits, aussi grandes et non plus grandes qu'ils pourront en trouver dans un pareil établissement de cette ville. Toutes les marchandises seront pesées et transportées, soit à la sortie ou à l'entrée des magasins, aux prix très modiques.
EMERSON, TOURNE & Co.
30 sept 158, rue Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—250 barils maquereaux frais No 3, 400 colis sucre de raffiné de Boston, en pains en morceaux et en poudre, 500 caisses blanc de baleine New Bedford, 50 sacs poivre, 50 do piments, 250 barils et caisses de Boston, 300 sacs café de Java, 400 caisses thé impérial, poudre à canon, Pouchong, &c., 400 milliers cigares impériales, 10 surons indigo Caracas.
NORCROSS & FOSDICK.
1 oct 40, Gravier

A LOUER à dater du premier octobre, un grand magasin d'entrepôt situé rue Victoire, près de la rail road. S'adresser à
WYLIE & EGANA, 52 Bienville
26 sep

A LOUER—Deux Magasins, situés rue du Canal, Canal Street Row, près de la rue des Magasins, actuellement occupés par MM. Gates & Hawks et L. C. Lathrop & Co. On peut en prendre possession le 1er novembre 1846.
L. A. & W. BARBARIN,
8 sept No. 58, Chartres.

A LOUER—Pour le 1er octobre prochain, Cette Maison avantageusement située à l'encoignure des rues Champs Elysées et Casacalvo. Elle [illegible] et [illegible] conviendrait à une famille [illegible] personnes [illegible] Les conditions seront des plus libérales. S'adresser à D. LANATA,
21 sept 9 et 10, rue Jefferson.

A LOUER—Le 1er novembre—Le premier étage du No 40 rue Toulouse. S'adresser à
WYLIE & EGANA,
18 sept 52 Bienville

A LOUER—Le 1er novembre—Le magasin No. 60, rue du Canal, occupé par MM. Vienne & Garnier. S'adresser à WYLIE & EGANA,
16 sept 11 Commune

A LOUER—Le magasin situé No. 52, rue Bienville, parfaitement distribué pour y établir un bureau. S'adresser à WYLIE & EGANA,
15 sept 52, Bienville

A LOUER à partir du 1er octobre, la maison située rue Euterpe entre les rues Prytanée et Colysée, occupée maintenant par Mme Fortier.
S'adresser à WYLIE & EGANA,
15 sept 52, Bienville

ON désire louer au 1er novembre prochain, une bonne maison pour une famille peu nombreuse, pour une ou deux années au bail—le centre de la ville serait préféré. S'adresser à B. VALLS, rue de la Commune No. 26. 15 sept 3

Un bon marché à faire.

UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, sise à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses, elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.

Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.
JUAN BELTRAN,
24 juil Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à
RICKER & PEARSON,
8 août 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthelemy entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 août 62, Camp

A LOUER.

UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Eqr. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison à étage, etc. No. 109, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.

AUSSI

Le Magasin No. [illegible] dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.

AUSSI

La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.

Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
19 août 149 rue Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

331 caisses en débarquement des navires Hellin, R. G. Shaw, Union, Queen Victoria, et de la barque Iris, à vendre par
14 sept. R. G. HOBBS, 12, Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—

900 caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraîches, à vendre par
R. G. HOBBS, 12, rue Douane

Aussi—246 caisses en débarquement des barques Manchester, Orbelin et Oneco. 1 sept

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE,
rue Bourbon, No. 118,

Ancien établissement de M. Brans, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remises; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. 25 août—1a

ARTICLES DIVERS—60 caisses huile de Plagniol, 45 do eau de fleur d'oranger, 25 do vin Médoc, 6 do papier français, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co.
12 sept 34, Tchoupitoulas

CHANGE sur Paris et Londres, à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
12 sept 34 Tchoupitoulas

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES en fer forgé, de qualité supérieure, des manufactures de Edwin Maw, de Liverpool, récemment reçues par le navire Edward Bunstead, des dimensions suivantes:
40 sur 10 pouces.
54 sur 20 pouces.
60 sur 20 pouces.
72 sur 28 pouces.
80 sur 30 pouces.
A vendre par WYLIE & EGANA,
15 sep 52 Bienville

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK,

Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
7 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

GROSEILLES d'Angers—150 paniers et demi paniers en débarquement du navire H. Tyler, de Bordeaux, et à vendre par AUGT. MOLIERE,
10 sept 90, St. Louis

GOMME copal—4 balles en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
21 août 32, Vieille Levée

CIGARES—363,250 Cigares en débarquement du brick P Soulé, de la Havane, des marques suivantes: major Brown, major Ringold, Europa, Luna, Palo Alto, Taventula, Dos Cubanos, Alcorona, F Sea, Fanny Elsler, etc, à vendre par J M CABALLERO,
25 sep 32, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—17 balles pour cape et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
25 sep 32, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES

Succession de feu William Porter, décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de la Cour date du [illegible] juillet 1846, et à moi adressé par l'hon. [illegible] de la Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de St Louis, [illegible] des rues de Chartres et Royale, le jeudi, [illegible] octobre [illegible] à midi, pour le compte de ladite succession,

L'esclave nommé FLEMING BANKS, nègre [illegible] ans, vol [illegible] [illegible] à l'exception des titres.

Conditions, comptant.
JOHN L. LEWIS,
19 sept—3 en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible] (Cr. de Conti.) Mary Jackson vs James Hopkins.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par suite de consentement des parties, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Citée, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le lundi, 5 octobre, 1846, à midi, la propriété foncière ci après décrite, saisie dans l'affaire ci dessus, savoir

Un lot de terre situé en cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Remparts, Conti, Bienville et du Bassin, et formé de la totalité du lot No. Quatre et partie du lot No. Trois, d'après le plan de cette partie de la ville, dressé par Joseph Pilie, voyer, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ci-devant notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant, au pieds français, trente-trois pieds trois pouces de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de cent vingt pieds et traversant le dit îlet entre lignes parallèles jusqu'à la rue du Bassin, sur laquelle il a une égale façade de trente trois pieds trois pouces.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

Conditions—Un quart comptant, et la balance payable par sommes égales à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur la propriété, jusqu'à parfait paiement. Les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent, en cas de non paiement à échéance. JOHN L. LEWIS
3 sept—3 en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans

Charles Jebob vs G. Potier et L. Potier.—No 354.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Daniel Byrne, premier juge de paix de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le Lundi cinq octobre 1846, à midi, à mon magasin d'encan No. 222, rue Tchoupitoulas, près celle de St Joseph—Deux comptoirs, jouets d'enfans en verre, livres, miroirs, jarres etc. etc., 9 bouteilles différentes liqueurs, etc., et un lot d'objets divers. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN J. HEPPE,
23 sept—3en10j Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

FAILLITE—Cour de District des Etats-Unis pour le District de la Louisiane—Présent l'honorable Theo. H. McCaleb—25 septembre 1846—Dans la faillite de Thomas Barrett—No. 318—Henry A. Hoffmeyer, syndic (assignee).

Sur lecture de la pétition du dit assignee, pour vendre deux certains morceaux de terre situés sur le Bayou La Fourche, sur la rive gauche du dit bayou, ayant ensemble quatorze arpents de face sur quarante de profondeur, étant à environ vingt-un milles de Thibodauxville—le tout plus amplement décrit sur une copie de l'acte de vente annexé à la dite pétition.

Il est ordonné que l'audition de la dite pétition ait lieu le vendredi, neuvième jour d'octobre prochain, à 10 heures du matin, lieu et heure que les créanciers du failli, ainsi que toutes les personnes intéressées pourront comparaître et déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande faite dans la dite pétition ne serait pas accordée. Copie certifiée.
26 sept—26,4. L. E. SIMONDS dép. greffier.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Chs. Henry Langdon Elwyn a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Mme John Dunn décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
3 oct—3en10j Député Greffier

DROGUES ET MEDICAMENS.

REÇU par le P. Soulé de la Havane—12 barils miel, 300 livres cire blanche—En magasin 25 tonnes huile vitriol, 30 barils soude Campêche 15 barils bois jaune (fustic), 12 barils couperose verte, 800 liv. gomme Sénégal, 20 surons indigo Guatemala, 500 livres camphre raffiné, 200 dito carbonate de magnésie, 1500 dito [illegible], [illegible] sel de Glauber, 2000 do sel d'Epsom, [illegible] 400 onces sulfate de quinine, 60 do essence de citron, 25 do d'orange, 100 do d'anis, 200 do [illegible]. A vendre par P CUSACHS
2 sept encoignure Condé et St. Philippe

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monumental et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de mousseline panama, haute nouveauté, batiste, jaconat français, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de chales et écharpes de toute description barège vert, noir et blanc.

Parmi ces articles se trouve par erreur une partie de velours pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendus au dessous du prix coûtant. Aussi, poult de soie noir, dito grande largeur, à $2 la yarde, florence, soie de toute couleur, et soie écrue à 50 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs en batiste unis et brodés, dito à jour, écharpes dentelle noire, chale pour mariée, chale dentelle noire, etc., etc. Ce sont, avec les précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus varié qu'il y ait en ville.

Le soussigné espère recevoir la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la plus grande fraîcheur.
27 mars R D FANIS, 146 rue Royale

Dr. E. COMMUNY
CHIRURGIEN
DENTISTE

LE Dr. E. DUPERRON, [illegible] la Nlle Orléans [illegible] Dr. E. Communy, [illegible]

LE Dr. E. COMMUNY [illegible] Bourbon [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Le Dr. [illegible] chirurgien dentiste, a transporté son domicile [illegible] de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane.

MESSIEURS BLANCHARD et ACHILLE JAY, Chirurgiens-dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients et le public qu'ils ont transporté leur cabinet au No. 46, rue Royale, entre Bienville et Douane, [illegible] du docteur A. Pilon.

L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs médecins de la colonie de cette ville, auquel ils sont attachés, [illegible] dans l'obligation de s'absenter plusieurs [illegible] par mois. Ils ont cru devoir se réunir tant dans leur intérêt que dans l'intérêt de leur nombreuse clientèle, [illegible] afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison pour recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur donnent l'espoir de la continuation de la confiance du public
6 juin

A VENDRE—2000 Douzaines de PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE DIMINUTION

	Pièce	Douz
CRÈME DE PERLES fine,	10	$1
MOELLE DE BŒUF,	10	1 00
POMMADE fine,	10	1
" surfine,	20	2
" de concombre,	15	1 50
" pots en porcelaine,	35	3 50
" au rhum et quinquina,	35	3 50
" moelle de bœuf,	35	3 50
" graisse d'ours,	35	3 50
" graisse d'autruche,	35	3 50
" cold cream,	35	3 50
EAU DE COLOGNE, en litre, bouché,	90	9 50
" "	60	6 50
" en demi-litre,	40	4 50
" en quarts de litre,	25	2 75
" en huitièmes de litres,	20	1 75
VINAIGRE de rouge,	40	4 25
OPIAT pour les dents,	25	2
EAU DE BOTOT,	$1 00	9 00
POUDRE pour les dents,	25	2 00
CHEVEUX,	60	6 50
POMMADE du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux	40	4 00
BANDOLINE FIXATEUR,	30	3
MYRRH ANTIQUE,	20	1 75
"	15	1 50
" MACASSAR,	20	1 50
SAVONS	10	60
CRÈME D'AMANDE AMÈRE,	40	3 50
" de Rose, pour la barbe,	40	4
PÂLENITE, pour teindre les cheveux,	50	4
EXTRAIT d'orange, fille, pour mouchoirs,	50	5
" "	40	3 0
" "	20	1 50
COSMÉTIQUE,	65	60
"	10	1
"	30	2
EAU DE VIE de lavande, 1/4	20	1 75
" Ambrée, litre,	$1 00	9
POUDRE DE RIZ,	65	6 35
HOUPE,	20	1 75

Dépôt d'huile [illegible] de Mutel, [illegible] pour les horlogers et mécaniciens.

Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, brelles, bonneteries, peignes, gants, ornements de coiffure, bourses, et cuillers razoirs, ciseaux, boites nécessaires, mouchoirs, foulards masques, jouets d'enfans, et beaucoup d'autres articles non détaillés, le tout au plus juste prix.
TRE. MOREAU,
151, Royale, entre Toulouse et St. Pierre, [illegible] l'Hôtel St Charles [illegible]

CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE.

A 30 POUR CENT AU-DESSOUS DU COURS.

Encoignure des rues Royale et Dumaine.

NORMANDIE FRÈRE continue sa liquidation et vend positivement à prix de facture, comme on peut le voir par les prix suivants:

Chapeaux de paille d'Italie, de	$1 à 3	Cravates d'été,	20 25
Gants fil d'Ecosse,	40	Foulards des Indes,	1
Dito filet,	50	Bretelles,	1 50
Mouchoirs batiste		do	1
à vignettes,	75c à $1	do	75
Mouchoirs unis blancs	1	Chemises, toile fran.	3
Chemises couleurs,	$1 à $	Cols satin,	4
Eau de Cologne en litre		Pommade fine,	75
bouchée,	$0 80	do superfine,	$0 10
do do	70	Graisse d'ours,	20
do do demi litre,	35	Moëlle de bœuf,	35
do do quarts litre,	20	Huile antique,	35
do do huitième de	15	do Macassard,	20
Extrait d'odeur, carré		do Floreole,	10
tailles,	50	do Perlée ondine,	25
do do do	30	Savon fin à la rose crève,	25
do do do	20	kappes,	10
Poudre pour les dents,	20	do do do	15
Eau de Botot véritable,	75	do d'amande,	10
Opiat,	20	Cosmétiques,	5
Vinaigre de Rouge,	15	do do	10
Blanc de perle,	25	do do	10
Rouge fin, de théâtre,	25	Raie à bande,	
Cold Cream,	30		24 jn

CONDUIT à la prison de police de la 2me municipalité, CILIA, négresse d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/4, se disant appartenir à M. [illegible].

JAMES, nègre d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Richard Wil[illegible] de Mason County, Kentucky.

Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs nègres en prouvant leur propriété et payant les frais.
N. H. HACKETT, Gardien
15 juil—1m

CONDUIT à la prison de police de la seconde municipalité, les esclaves suivans:
ROBERT, mulâtre d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à M. James [illegible] du comté d'York, Caroline du Nord.
JIM, mulâtre d'environ 47 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, se disant appartenir à M. Prospier, de la Terre aux Bœufs.
HENRY, mulâtre âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/2, boitant de la jambe gauche; il se dit appartenir à M. Alvin P. Davis, près Boston, Alabama.
10 sept—1m N H HACKETT, gardien

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre en fer forgé, venant des forges de Edwin Maw de Liverpool, de différentes dimensions, à vendre par WYLIE & EGANA.
[15 sept]

AUX HABITANS—Les soussignés, agens pour les couvertures de laine françaises, de Granier, informent respectueusement les habitants de cet Etat et des environs, qu'ils recevront, ou procureront constamment ces "Magasin des Planteurs" [illegible] DE GOER & RIFFLARD seuls agents pour le débit de ces couvertures, et importent [illegible]
21, rue des Magasins
30 sept

AUX MARCHANDS DE CAMPAGNE.

REÇU au No. 65, rue de Chartres, en consignation, un assortiment de Bouteilles de Bordeaux et de Lyon, qui seront vendues à des prix très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES

VENTES A L'ENCAN

Succession de Victor [illegible]

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

EN vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Cour [illegible] de Dist. [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] 1846, il sera vendu lundi, le 5 octobre prochain [illegible] à la Bourse St. Louis,

Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, désigné sous le No. 68, sur un plan dressé par L. Surgi en date du 12 novembre 1836 et déposé en l'étude de C. V. Foulon notaire public; le dit lot ayant une façade de 25 pieds 10 pouces sur la rue St. Philippe, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 60, et 103 pieds 11 pouces sur la ligne [illegible] entre les rues Johnson et Prieur.

Conditions—Douze mois de crédit, en billets approuvés et portant hypothèque.

L'acte de vente par devant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. [illegible] sept—3en30j

Grande Vente de Propriétés Foncières en rapport, et de Terrains Vacants

PAR BEARD, CALHOUN & Co—Encanteurs

IL sera vendu à l'enchère, mercredi, 21 octobre 1846, à midi à l'Arcade de Banks, en cette ville, les propriétés foncières ci-après décrites:

1. Cette belle et spacieuse maison, formant l'encoignure des rues des Remparts, Bienville et Bassin, dans l'îlet borné par les rues Conti, Remparts, Bienville et Bassin, ayant toute espèce de commodités pour en faire une charmante résidence à trois façades, mesurant 31 pieds de face à la rue des Remparts, la même façade sur la rue du Bassin, et 130 pieds de face à la rue Bienville. La maison principale est située sur la rue des Remparts, les remises et les écuries sur la rue du Bassin. On peut donner l'état des lieux avant le jour de la vente, et l'acquéreur sera mis en possession le 1er novembre prochain.

2o. Un terrain sur la ligne inférieure de la rue de l'Esplanade, entre les rues Villère et Plauche, mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 150 de profondeur entre lignes parallèles, le tout au pied français. Ce terrain est admirablement situé pour y établir une résidence.

3o. Un terrain situé au faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues du Maine et de St Claude, dans l'îlet borné par les rues des Remparts du Maine, St Claude et St Philippe, mesurant 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue du Maine, sur 100 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue St Claude, 100 pieds [illegible] ligne sur l'autre ligne parallèle, et 37 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

4o. Cinq terrains dans le faubourg Annunciation, dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Colysée, Prytanée et Pavonne Prytanée. Le terrain No. [illegible] mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Prytanée, sur 111 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains Nos. deux, trois et quatre mesurent chacun 30 pieds 10 pouces de face à la rue Euterpe sur 111 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No. cinq mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Euterpe, sur 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ces terrains sont situés à proximité de la station des omnibus de la ligne Prytanée, et sont admirablement convenables pour résidences.

5o. Deux terrains situés dans l'îlet borné par les rues Hevia, Girod, Philippa et Cirque, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue du Cirque sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6o. Deux delicieux sur le coteau de la Métairie, Nos. 15 et 20, convenables pour jardins potagers.

7o. Deux lots, Nos. 105 et 116, à Métairieville.

8o. Trois morceaux de terre dans les îlets Nos. 77, 102 et 107.

9o. La délicieuse et commode RESIDENCE DE CAMPAGNE, située à Est Pascagoula. C'est la première propriété à l'entrée de la rivière Est Pascagoula. Elle est connue sous le nom de résidence de Hugo C. Gildemeester, et n'est qu'à vingt minutes de marche de l'hôtel de Roe. Cette maison est vaste et possède toutes les bâtisses et dépendances nécessaires à une grande famille, chambres à bains, wharf, &c. &c. La maison est entourée d'un beau jardin et d'un verger, et en outre des beaux chênes, des magnolias et arbres d'ornement, il s'y trouve une grande variété d'arbres fruitiers, tels que figuiers, pêchers, cognassiers, pruniers, jujubiers, avelinier, orangers, vignes &c. contenant une étendue de 27 acres.

L'eau est saine et l'on peut au wharf même pêcher toute espèce de poissons.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction pour les terres bâties et sans endossement pour les terres vacantes. Les dits billets devant être divisés par coupons à la convenance des vendeurs. Le tout portant hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement.—Ces billets portant intérêt à 8 pour cent à compter de la date de [illegible] jusqu'à final paiement.

Les actes de vente par devant A Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples détails, et pour voir les plans, s'adresser au bureau de Beard, Calhoun & Co. No. 8, Arcade Banks. 29 sept—5,10,15,19 20 21

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU CANAL, Paulding Row
Entre les rues de la Vieille Levée et de Chartres,
Manufacture No. 288, Broadway street, Newark New-Jersey

ONT reçu par les navires Louisiane, Walash, Vicksburg, Oswego, Union, Queen Victoria, et offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS, pour du comptant, [illegible] assortiment [illegible] d'après, de

MARCHANDISES D'AUTOMNE

Gilets à manches en kersey, [illegible] Pantalons, surtouts, paletots et gilets en flushing [illegible] et peau de lapin, en couvertures, bleues, vertes, et en couvertures de Petit, gilets de dessous en satinet noir et [illegible] chemises, cheval en mérinos croisé, flanelle bleue, [illegible] et twills croisés, chemises en coton blanc et écru, et en toile [illegible] douzaines chaussettes tricotées à la campagne du Vermont.

Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.

HABITS PALETOTS, Sacs, en Bourgogne ou cave [illegible] peau de castor, drap noir et fantaisie, Saxe Cobourg, draps anglais, français et du pays, drap Jonville, et à dresser, habits et surtouts en drap noir français anglais, allemand et américain.

PANTALONS.—En chamois noir et chinés, à raies et à carreaux en casimir de fantaisie, en satinet croisé de fantaisie, noirs et noirs mélange.

GILETS—de style, à col droit, à col en rouleau, idem double croisé et à col à rouleau, à la Robespierre, le tout fait en cachemire de fantaisie, cachemire noir, noir et bleu, satinet noir mélange, velours noir et fantaisie, satin fantaisie et noir, et en valentienne de fantaisie.

Un grand assortiment aussi en caleçons en toile [illegible] devant en coton, en laine d'agneau tricotées, en coton, en flanelle, et en mérinos; chemises en coton blanc et écru, caleçons, idem en flanelle rouge et blanche, idem en flanelle rayée en mérinos, en coton écru et en soie; chaussettes, bretelles, cols, mouchoirs en soie de tous genres.

Les habitans, marchands et détaillants, sont respectueusement invités à venir examiner les articles ci dessus avant de faire leurs achats ailleurs.

Réduction considérable sera faite pour le comptant, le pendant [illegible] la saison.
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

DAVID & CHAPUS,

93 et 95, rue de Chartres,

VOULANT liquider entièrement leur magasin de gros, afin de se consacrer à la branche de leurs marchandises à détail, offrent à vendre, pour du comptant, ou du crédit approuvé:

Batistes, [illegible], organdis, mousselines, jaconat, indiennes, [illegible] et du pays, [illegible] marquises, mouchoirs, [illegible], gants de soie, [illegible] écharpes [illegible] de Naples et de Florence, [illegible] de soie, foulards, gants, fil d'Ecosse et [illegible] cols, robes, et broderies, [illegible] blanches, [illegible] toile d'Irlande [illegible] pour [illegible] de Paris [illegible] bas de coton [illegible] en fil, [illegible] de soie noir, satin, [illegible] et [illegible] en soie et en coton, [illegible] rubans, soie noire et [illegible] pour habits et pour robes; coton, chanvre et lin; étoffes à carreaux et à raies; mousseline à nouveautés, en fil blanc et écru, rubans à chapeaux et [illegible] en satin et en taffetas; satin bleu, blanc, rose et bleu; poult de soie noir et couleur; blanche et crêpe, bonnets, bas de soie blancs et noirs, idem en coton et en filoselle, idem en coton, chaussettes de coton et de Russie, broderies, bouillon de bonne qualité, tulle de soie, boutons de soie; gilets de dessous en laine, coton et soie, de toutes couleurs; gants fins; sous [illegible], demi parasols, ombrelles 20, 32 et 34 pouces; grand assortiment de bas et gants pour enfants; bobinet [illegible] et noir pour voiles, chales Mazagram, etc. etc.

En débarquement du CLIFTON, de New-York.

10 caisses fil rouge en bobines, 100 grosses de ficelle, fabrique de Saxonie; 130 livres fil Marchal, en sortes, tous les numéros, dito noir, dito bleu, dito [illegible] pièces mousseline suisse, dans les bas prix, et 100 pièces dito qualité supérieure; une caisse de peignes à démêler, à papillotes et à nœuds.

Le sieur CHAPUS devant partir pour le Nord d'ici à un mois, engage les marchands de la ville et de la campagne à venir le visiter, avant d'acheter ailleurs, pour faire des commandes avec lui, voulant positivement se défaire de la balance du stock.
DAVID & CHAPUS,
27 juin 93 et 95, rue de Chartres.

QUARTIER-GÉNÉRAL.
LÉGION DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE ORLÉANS, le 7 sept. 1846.

LES officiers de ligne du régiment d'infanterie devront se réunir lundi 12 octobre prochain, à l'Arsenal à 5 heures et demie de l'après midi, afin de procéder à l'élection d'un major du régiment d'infanterie, en remplacement du démissionnaire.

L'élection sera présidée par le major de brigade N. Augustin, assisté du lieutenant A. Gonzales Vigil des Cazadores d'Orléans, et du lieutenant A. Cabos, commandant des Sapeurs du Génie.

La dite élection sera tenue et restera ouverte depuis 5 heures de l'après midi jusqu'à 7 heures du soir.
Par ordre du brigadier général,
D. AUGUSTIN.
PAUL DOMPIERRE, aide de Camp. 8 sept

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée dimanche 21 au moment où elle allait partir avec son maître M. Jules Aubert. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. EXNICIOS.
9 jn 203, rue St. Philippe

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, le [illegible] dernier, la négresse EVE, âgée d'environ [illegible] ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le [illegible], [illegible] presque [illegible] un peu [illegible] et toujours [illegible] vêtue [illegible] dents de devant à la mâchoire [illegible] les lèvres grosses, taille épaisse. [illegible] récompense ci-dessus sera payée à quiconque la [illegible] une des geôles de cette ville, et en donnera [illegible] V. Alain, rue Conti No. 17.
1m A. TROUARD.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Le mulâtre EDOUARD, parti marron le 2 [illegible] de l'habitation de M. Jos. E. Whitall, près Plaquemines, qui fut pris le 29 courant et mis à bord du steamer Randlow pour être renvoyé à son maître, est parvenu à s'échapper du bord du steamer en se [illegible] [illegible] C'est un [illegible] d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 à 20 ans, [illegible] Il parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à
McCALL & ADAMS.
31 août 42 Gravier

CONDUITS à la fourrière [illegible] deux épaves du second district de la Seconde Municipalité, rue Baronne [illegible] Une VACHE [illegible] ayant le dessous du ventre blanc, près des mamelles. Elle n'a aucune marque visible.

Une VACHE couleur fauve à robe noire, ayant une petite tache sur le corps, entre les jambes de devant, de longues cornes presque horizontales, un trou à l'oreille gauche, et une marque ressemblant aux lettres L. O. sur la cuisse droite.

Si ces vaches ne sont pas réclamées [illegible] au avant le [illegible] octobre, elles seront vendues à l'encan [illegible] Kerrisson, encanteur public.
J. L. WINTER,
24 sep—10 Capitaine [illegible]

POIVRE—50 sacs poivre venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

PIMENTO—30 sacs piments, venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

CIGARES—300 milliers Principe d'Havane, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

SACS EN PITRE—70 [illegible] balles doubles [illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

CLOUS—350 paquets de Boston No. 1, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

SUCRE raffiné de Boston—400 colis, sucre en pains, en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

CAFE Java—250 sacs [illegible] à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—No. 3 et 4 [illegible], à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
28 sept 40 rue Gravier